CFTICAAP

Composition du bureau :

Président : Olivier Jacquouton
Mail : olivier.jacquouton@sfr.fr
cfticaap@gmail.com

Vice-Présidente : Roselyne Bellepaume
Mail : roselyne.bellepaume@orange.fr

Secrétaire : Eliane Wendling
Mail : wendlingel@wanadoo.fr

Trésorier : Abdelali Faraj
Mail : abdelalifaraj@free.fr

www.cfticaap.org

FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES TRADUCTEURS/ INTERPRÈTES INSCRITS AU CFTICAAP

ANNÉE **2024**

Compagnie affiliée à l'UCECAAP et au CNCEJ

Comité Français
des Traducteurs Interprètes
près de la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

CFTICAAP

Print_Programme_Formation2024.indd 1-2
20/12/2023 15:20

" Le comité français des traducteurs/interprètes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a l'honneur de vous informer de **2 modules de formation** pour l'année 2024 qu'il organise pour les experts inscrits étant à jour de leur cotisation. "

Nota :

Votre bulletin d'adhésion au CFTICAAP et la cotisation (135€) sont à envoyer à l'adresse du siège avec le libellé :
CFTICAAP - 9 rue Francis Davso - 13001 Marseille
avant le 30 juin 2024, date de clôture des inscriptions.

Ne peuvent participer aux formations que les membres à jour de leur cotisation.
Les attestations de présence aux formations spécifiques sont émises par l'UCECAAP.

Les modules complémentaires obligatoires à suivre dans le cadre de la formation quinquennale sont spécifiés dans la plaquette de l'UCECAAP :
www.ucecaap.com

Programme

Les formations ont lieu sur la journée entière à la fois pour les interprètes et les traducteurs

MODULE **1**

Vendredi 15 mars 2024

Lieu : La Faculté de Droit et de Science Politique
Avenue du Doyen L. Trotabas 06050 Nice

10h00 > 12h00 :
Assemblée générale ordinaire
sur l'exercice 2023

14h00 > 17h00 :
Le traducteur/interprète et les Assises

Formation destinée aux membres inscrits au CFTICAAP et aux postulants du centre de formation de l'UCECAAP

Emargement ½ heure avant le début de séance et de la formation

MODULE **2**

Vendredi 24 mai 2024

En visio-conférence pour les pôles Est et Ouest

10h00 > 12h00 :
Le traducteur/interprète et l'avocat

14h00 > 17h00 :
Le traducteur/interprète et le notaire

Print_Programme_Formation2024.indd 3-4 20/12/2023 15:20